

**MESSAGE DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE A
L'OCCASION DE LA COMMEMORATION DE LA
JOURNEE DU 1^{er} MAI 2022**

Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,

Cela fait aujourd'hui 138 ans, jour pour jour, que les travailleurs du monde entier, ont marqué la journée du 1^{er} mai de leur sceau, faisant d'elle une journée inoubliable, tant sa portée est générale et fait l'unanimité au sein des travailleurs, des employeurs et des gouvernements.

Partout dans le monde, la journée du 1^{er} mai est commémorée pour rendre un hommage mérité aux martyrs de Chicago mais aussi pour reconnaître la place qui revient de droit aux travailleurs, dans la construction d'un monde plus juste et plus équitable.

Faut-il le rappeler que c'est à travers ces énormes et multiformes sacrifices consentis par les travailleurs, surtout le jeudi 1^{er} mai 1884, que les vingt-quatre (24) heures ont été subdivisées en :

- 8 heures de travail journalier,
- 8 heures de loisirs,
- 8 heures de repos.

C'est l'un des acquis historiques qui confèrent entièrement à tout travailleur son plein sens humain. Ainsi, la limitation hebdomadaire du temps de travail à quarante (40) heures

provient de là ; celles-ci pouvant être réparties du lundi au samedi, ou du lundi au vendredi. C'est un impératif historique à nous gouvernants et/ou décideurs de le comprendre, de le retenir et de le respecter.

Ainsi, le 1^{er} mai, au-delà de son caractère apparemment festif reste dans le fond une journée de souvenir, d'honneur, de bilan et de renouvellement de l'engagement du travailleur à poursuivre la défense de sa liberté et de sa dignité dans le travail. Nous, dirigeants, devons assumer ce devoir constitutionnel vis-à-vis des libertés et de la dignité des travailleurs.

Par conséquent, cette journée, loin d'être une simple occasion de souvenirs, doit être une opportunité offerte à l'ensemble des acteurs du monde du travail, de mener les réflexions nécessaires pour poursuivre le renforcement de la promotion du bien-être au travail.

Je saisis cette opportunité, au nom du Gouvernement, pour rendre un vibrant hommage à l'ensemble des braves travailleuses et travailleurs, à travers leurs Organisations syndicales.

Je leur adresse à toutes et à tous, mes sincères vœux de bonne fête du travail : que nos efforts dans les années à venir soient davantage couronnés de paix, de prospérité et d'amélioration des conditions de travail et de vie.

Je témoigne à cette tribune, toute ma compassion à toutes celles et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont traversé

des difficultés quelconques dans leurs familles, du fait ou à l'occasion de leur travail.

Mes pensées vont particulièrement à celles et à ceux qui nous ont prématurément quittés, ainsi qu'à celles et à ceux qui ont perdu leur travail.

Je saisis également l'opportunité que m'offre cette mémorable journée, pour féliciter et remercier l'ensemble des travailleuses et des travailleurs admis à la retraite, pour les sacrifices consentis dans la construction de notre cher Pays.

Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,

La commémoration du 1^{er} mai intervient aujourd'hui dans un contexte international, régional, sous-régional et national difficile.

En effet, sur le plan international, la flambée des prix des produits de grande consommation, consécutive à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine, a accru la cherté de la vie, déjà durement ressentie par la population en général et le monde du travail en particulier.

Sur le plan national, la crise sécuritaire a ébranlé le tissu économique et engendré de nombreux défis, notamment les déplacements des laborieuses populations qui, fuyant les attaques des groupes terroristes armés, ont tout quitté pour sauver leurs vies.

A ce sujet, j'ai une pensée particulière pour les personnes déplacées internes, les travailleurs des régions touchées par

cette crise sécuritaire dont le quotidien est constamment éprouvé par les actes innombrables des ennemis d'un autre genre.

Je rends hommage aux Enseignants, aux agents de santé, aux Forces de Défense et de Sécurité, aux agents des ONG et partenaires au développement, aux travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activités, qui, bien que conscients du danger le bravent au nom de la Nation.

Je salue ici, la mémoire de tous ces dignes fils et filles du Burkina Faso, civils et militaires qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur métier.

Ces situations, bien que difficiles, n'ont nullement compromis le courage et le dévouement des travailleurs dans la quête permanente d'un mieux-être et du souci de préservation de l'outil de production.

Qu'il me soit permis, à cette étape, de saluer leurs efforts inlassables de construction de notre Nation dont la part contributive occupe une place de choix.

En effet, aux différents tournants décisifs de l'histoire de notre Pays, les Organisations syndicales des travailleurs ont joué leur partition avec professionnalisme et responsabilité. Le Gouvernement salue, à juste titre, cette attitude républicaine et le sens élevé de responsabilité.

Braves travailleuses et travailleurs,

L'année 2021 a été une année d'acquis, mais aussi d'énormes difficultés. Le Gouvernement félicite vivement l'ensemble des travailleurs dont leur disponibilité, leur sens d'écoute et du consensus ont permis de sauver l'essentiel.

Pour l'année 2022, les rencontres de prises de contact avec le Chef de l'Etat, le Premier Ministre et le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale constituent des signes forts donnés sur le respect des engagements et de la parole au nom de la continuité de l'Etat.

Dans ce sens :

- la réduction du train de vie de l'Etat à travers la suppression de certaines institutions et la gestion vertueuse du Patrimoine de l'Etat ;
- l'adoption de la nouvelle loi portant Code du Travail ;
- la dépolitisation et la dynamisation de l'Administration publique ;
- l'assainissement dans le recrutement des agents de l'Etat pour conférer une égalité de chance à tous les enfants du Pays ;
- l'exigence de la bonne gouvernance et de l'exemplarité ;
- l'apurement de la dette sociale vis-à-vis des travailleurs etc...

sont des exigences de notre Peuple et donc des travailleurs. Celles-ci seront respectés avec l'accompagnement de tous et toutes.

C'est également l'occasion pour moi, de remercier et de féliciter les membres de la Commission consultative du travail, instance tripartite chargée d'émettre des avis motivés sur toute question relative à la législation en matière de travail, pour leurs précieuses contributions à l'adoption de ces différents textes.

Je demeure convaincu que la dynamique du dialogue et de la concertation permanente fondée sur le principe du respect de la parole donnée, demeurent un levier incontournable pour la construction d'un monde du travail plus juste, plus sain et accepté de tous, car émanant de la volonté de toutes les parties.

Le premier des capitaux dans toute production est le capital humain. Prenant en compte l'importance du mental dans cet aspect, j'invite à un discours et à des pratiques sains à son égard.

Par conséquent, au nom de la continuité de l'Etat, je présente mes sincères excuses à l'ensemble des travailleurs et travailleuses qui ont subi des propos et/ou des actes dégradants au nom de l'Etat. L'autorité de l'Etat se renforce par l'exemplarité, l'humilité, le sacrifice et non la violence quelle que soit sa forme.

La paix sociale étant une conséquence de la justice, armons nous de courage et d'engagement, de détermination et d'esprit de sacrifice afin que dans l'unité et la solidarité entre toutes les couches-socio professionnelles de notre pays, nous léguions un

monde de travail plein d'espoir aux générations futures. Le Gouvernement de la Transition en fait une de ses priorités.

Bonne fête à toutes et à tous,

Vive un Burkina Faso de paix et de sécurité !

Je vous remercie

**Le Ministre de la Fonction publique,
du Travail et de la Protection sociale**




Bassolma BAZIE